



L'association - Harmonie de Neuville sur Saône Recrute un.e Directeur.trice Musical.e Pour son Orchestre d'Harmonie.

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2020

Type de poste : CDI avec période d'essai de 2 mois

Durée hebdomadaire : 2h hebdo sur 38 semaines (dont 36 en période scolaire et 2 hors période scolaire)

Rémunération : Convention Collective Nationale de l'Animation

Groupe B et Coefficient, minimum 255, ajustable selon diplôme et expérience du candidat

L'Harmonie de Neuville est une association composée d'une Ecole de Musique (300 élèves) et d'un Orchestre d'Harmonie (40 musiciens).

Sa particularité est dans son histoire, créée en 1883, dans sa diversité générationnelle de ses musiciens et dans ses diverses productions musicales sur le territoire du Val de Saône.

Classée en première division, l'Orchestre d'Harmonie a pour vocation d'évoluer tant sur le plan musical que sa possibilité d'accès au plus grand nombre.

Les deux orchestres d'harmonie de l'école (Classe d'Orchestre et Orchestre Junior) favorisent l'apprentissage de la musique d'ensemble et l'intégration à l'Orchestre d'Harmonie

Mission

- Diriger les répétitions hebdomadaire, chaque vendredi de 20h30 à 22h30, de septembre à juin,
- Diriger les répétitions générales et représentations de l'Orchestre dans et hors les murs de la Maison de la Musique de Neuville sur Saône
- Participer à l'élaboration du programme musical de la saison en tenant compte des souhaits des Musiciens de l'Orchestre, des axes du projet associatif et de la programmation musicale de l'association. *Programmation musicale élaborée en concertation avec la directrice de l'école et le Conseil d'administration.*
- Travailler en étroite collaboration avec le responsable des orchestres de l'école et la direction pour la partie pédagogique (passage des élèves à l'Harmonie, pratique du « Tutorat » entre les différents musiciens des orchestres, projet transversal entre l'école et l'orchestre d'harmonie)
- Assurer la direction de l'orchestre aux services patriotiques (cérémonies du 8 mai et du 11 novembre)
- Participer à la vie de l'orchestre
- Participer aux échanges avec Alpirsbach dans le cadre du Jumelage
- Participer à la réflexion sur le développement de l'Harmonie et son rayonnement sur le territoire du Val de Saône.

HARMONIE DE NEUVILLE
37 rue Victor Hugo
69250 NEUVILLE SUR SAONE
Tél. : 04.37.92.04.15 / 06.69.98.51.04

<http://www.harmoniedeneuville.fr>
<https://www.facebook.com/associationharmoniedeneuville>
contact@harmoniedeneuville.fr

Profil :

- Compétences et expériences confirmées en direction d'orchestre d'harmonie
- Capacité d'écriture (arrangement pour orchestres d'harmonie)
- Savoir animer un groupe (aisance relationnelle), se mettre au niveau de chacun pour tirer le meilleur de l'ensemble
- Qualités d'organisation et d'autonomie dans le travail
- Goût pour le travail en équipe
- Etre dynamique et force de propositions
- Agir dans le respect des valeurs d'amitié et de convivialité qui nourrissent l'orchestre d'harmonie et l'association dans son ensemble

Conditions :

- Répétition hebdomadaire le vendredi de 20h30 à 22h30, une répétition pendant les vacances scolaires (hors vacances de Noël) + un week-end de travail (Vendredi et samedi)
- Manifestations : 2 grands concerts annuels (Noël, printemps ou fin de saison), concerts d'animations (concert pour les seniors, fête de la musique...), cérémonies de commémoration, échanges musicaux avec d'autres ensemble en France ou à l'étranger (Allemagne notamment)

Modalités de recrutement :

- Merci d'adresser votre lettre de motivation et Curriculum Vitae à l'adresse suivante :
president@harmoniedeneuille.fr

Avant le 17 juillet 2020

- Recrutement sur entretien individuel, dernière quinzaine d'août, et essai avec l'orchestre le 4 septembre.